



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

À Paris
26 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PETITE ENFANCE

Mis au défi de se mobiliser plus fortement par le secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, les professionnel·le·s de l'accueil du jeune enfant relèvent le gant le mardi 30 mars 2021

Lors d'un entretien fin février, Adrien Taquet a qualifié les mobilisations du 2 février 2021 de « minoritaires », qualifiant de surcroît d'inexactes, les critiques que nous formulons vis-à-vis de son projet de réforme.

Et pourtant, ce qui y est prévu c'est bien :

- La possibilité d'accueillir six bébés par adulte en crèche, au lieu de cinq aujourd'hui,
- La possibilité d'accueillir 15% d'enfants supplémentaires dans les structures,
- Le calcul du ratio de professionnels qualifiés 40/60 en moyenne annuelle et non plus à tout moment de l'accueil,
- La possibilité d'accueillir jusqu'à huit enfants simultanément en accueil individuel, notamment en période de vacances scolaires...

Ces mesures vont entraîner une baisse de la qualité de l'accueil et elles n'ont bien évidemment pas été formulées par les organisations représentatives des professionnel·le·s, lors des temps de concertation avant la réforme. D'autres pistes ont été avancées pour suivre les préconisations de la Commission des 1 000 premiers jours. Elles n'ont pas été retenues.

Le collectif *Pas de bébés à la consigne* a donc décidé d'appeler à une journée nationale de grève et de manifestations contre la réforme Taquet des modes d'accueil le 30 mars 2021. Nous appuyons, de nouveau, cette démarche.

Le secrétaire d'État a annoncé la création d'un **Comité de filière petite enfance**. Nous y participerons avec la ferme intention de créer les passerelles et la reconnaissance des métiers par la revalorisation des carrières, ainsi que :

- L'évolution des missions confiées aux structures d'accueil et d'éveil, l'enrichissement des pratiques éducatives, mais aussi l'accueil des parents, la reconnaissance des temps de réunion, documentation, rencontres avec les parents et les partenaires,
- Un ratio de personnels diplômés se rapprochant au plus près des préconisations du rapport des 1 000 premiers jours.

La CFDT revendique également la reconnaissance au niveau baccalauréat pour les auxiliaires de puériculture, ouvrant l'accès à la catégorie B dans la fonction publique, la reconnaissance des nouveaux diplômes CAP *accompagnant éducatif petite enfance*, la reconnaissance du rôle des assistantes maternelles, avec des contrats de travail unifiés et un véritable déroulement de carrière.

Le 30 mars, même si c'est compliqué avec la crise sanitaire, nous serons à nouveau dans les rassemblements. Nous sommes prêts à porter et obtenir les avancées que les professionnels attendent.

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.

Contact :

Philippe Scarfoglio

Tél : 06 14 25 34 60
pscarfoglio@interco.cfdt.fr